MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Localisation

Département : Haute-Savoie

Commune : Allonzier-la-Caille

Autres communes : Cruseilles

R500

Appellation : Pont suspendu de la Caille

Monument(s)

Appellation : Pont suspendu de la Caille

Protection : inscription

Arrêté : inscription le 06/05/1966

Étendue de la protection : Inscription par arrêté du 6 mai 1966

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.